

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 4 septembre 2018

Me Véronique Dubois

Secrétaire de la Régie et responsable
des communications
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Square-Victoria
2^{ième} étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3964-2016 (Phase II)
Notre dossier : 501-16001-11

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 17 août courant, relativement à l'audience débutant le 12 septembre prochain à compter de 13h00 dans le présent dossier et, à cet effet, nous désirons vous faire part de ce qui suit.

Le temps prévu pour la présentation de notre preuve

30 minutes seront requises.

Liste de nos témoins

Monsieur Daniel Simoneau;
Monsieur Georges Lambert;
Madame Hélène Doyon, urbaniste-conseil ;
Monsieur Marco Lasalle, directeur Service technique de l'APCHQ, CV en pièce jointe.

Le temps prévu pour contre-interroger les témoins du Distributeur

5 minutes par témoin seront requises pour notre part.

Le temps prévu pour notre argumentation

30 minutes seront nécessaires pour l'argumentation.

Vos affaires. À cœur.

Brossard
Laval
Montréal
Saint-Hyacinthe
Sherbrooke

5325, rue Jean-Talon Est, #256, Montréal (Québec) H1S 1L4
t. 514 335.9595 - 855 633.6326 f. 514 335.9797

therriencouture.com

Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience

Nous sommes conscients qu'aucun témoin expert n'a été autorisé au budget dans le cadre de la phase 2 du présent dossier. Néanmoins, l'APCHQ a dû avoir recours aux services de Mme Hélène Doyon, urbaniste et à ceux de M. Marco Lasalle afin de préparer sa preuve. M. Lasalle sera en mesure de répondre aux questions liées au Code de construction et Mme Doyon, aux questions urbanistiques. Nous vous soumettons respectueusement que leur travail aura servi à éclairer la Régie sur les éléments techniques appuyant notre preuve. Nous nous en remettons à la Régie en ce qui a trait à l'opportunité de réclamer les honoraires payés pour ces témoins dans le cadre du dossier.

Enfin, en ce qui a trait à l'horaire de l'audience, un problème s'est posé suivant la demande du Distributeur de débiter le 12 septembre en après-midi. Malheureusement, nos témoins principaux sont dans l'incapacité de témoigner le 13 septembre en avant-midi et la soussignée est également retenue le 13 septembre toute la journée à l'extérieur, pour une journée de formation où elle agit en présentation.

Après discussion avec tous les intéressés, nous proposons que toute la preuve soit présentée le 12 septembre à compter de 13h00, quitte à terminer un peu plus tard que 16h30 ce jour-là et de plaider le dossier le 14 septembre en avant-midi ou en après-midi.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

THERRIEN COUTURE S.E.N.C.R.L.

(s) Natacha Boivin

Natacha Boivin

Avocate

natacha.boivin@therriencouture.com

NB/sb

c.c. François Bernier, (Vice-président principal Affaires publiques, APCHQ)
Daniel Simoneau (Vice-président principal Services aux membres et opérations, APCHQ)
Georges Lambert (Directeur Service économique, APCHQ)
Me Jean Olivier Tremblay, HQD